

Le Président,

Jean-Paul CARTERET
Vice-Président national de l'AMRF
Maire de Lavoncourt

Aux communes de la Haute-Saône

Vesoul, le 04 janvier 2021

Objet : Appel à adhésion 2021

Cher (es) collègue(s),

Depuis 1975, année de sa fondation, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) promeut et défend la commune et ses élus, comme base de la démocratie et premier contact avec les citoyens... L'année 2020 n'a-t-elle pas donné raison à ce combat ?

Qui, mieux que le maire et son Conseil Municipal, a organisé les **solidarités** dans les communes durant cette trop longue période COVID ? La **proximité** et la **connaissance du territoire** ne sont-elles pas le levier indispensable au service des habitants et de la vie sociale ou économique locale ? **Oui, la commune est utile !**

Nous retiendrons aussi de 2020 la considération nouvelle des territoires ruraux et de la Ruralité, concrétisation du combat de l'AMRF pour la reconnaissance et la promotion d'une ruralité moderne, assumée, source de richesses et moteur d'innovations. La loi « Engagement et proximité », l'agenda rural sur lequel l'Etat s'est engagé, la nomination (Enfin !!) d'un secrétaire d'Etat en charge de la ruralité sont autant de satisfactions inscrites dans l'histoire, à la mesure de notre engagement.

Avec vous, en 2021, l'association poursuivra ce combat dans un esprit militant au service des Maires et des Communes. Continuons ensemble de valoriser les atouts de la ruralité, de rappeler la chance et la force du maillage communal de notre pays, de marteler le rôle irremplaçable du maire et de son Conseil Municipal, femmes et hommes, investis au quotidien pour leurs habitants.

Ensemble, nous porterons ces valeurs fortes qui sont les nôtres de **liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité**.

C'est tout le sens de notre engagement partagé à l'AMRF.

En adhérant à l'AMRF, vous recevez régulièrement, le « **Net'Infos** » hebdomadaire vous informant de l'action départementale (AMRF 70) et de l'action nationale (AMRF) relatives aux dossiers du moment, mais aussi « 36 000 communes ». Vous disposez d'**outils numériques** qui deviennent indispensables à la vie communale : **panneau pocket et Campagnol** par exemple mais aussi de **conseils à distance** pour cela. Vous disposez aussi d'un **service de dépannage juridique** utile dans l'exercice de votre mandat.

Mais avant tout, vous marquez votre engagement pour la ruralité et donnez plus de force à notre association !

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint la facture administrative qui permettra à votre commune d'adhérer (ou de renouveler son adhésion) à l'Association des Maires Ruraux de Haute-Saône et de France pour l'année 2021.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous cette année, nous vous adressons nos vœux de **bonne et heureuse année 2021**.

Bien Cordialement

Le Président,
Jean-Paul CARTERET



La Trésorière,
Florence MARMET

